



# Assemblée générale

Cinquante-sixième session

**112<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 9 septembre 2002, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Han ..... (République de Corée)

*La séance est ouverte à 15 h 15.*

## Point 10 de l'ordre du jour (*suite*)

### Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

#### Projet de résolution (A/56/L.85)

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/56/L.85, intitulé « Prévention des conflits armés ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter le projet de résolution A/56/L.85?

*Le projet de résolution A/56/L.85 est adopté (résolution 56/52).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer mes sincères remerciements à l'Ambassadeur Pierre Schori, Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à l'Ambassadeur Stif Elvemar, de la Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour avoir dirigé les consultations officieuses à participation non limitée.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 10 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

### Points de l'ordre restants pour examen durant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je rappelle aux délégations que les points ci-après de l'ordre du jour, sur lesquels l'Assemblée s'est prononcée lors de séances antérieures, restent pendents pour ce qui est de leur examen par l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session : points 11, 12, 15, 19, 20, 22, 26, 29, 40 à 44, 50, 51, 96, 98, 102, 109, 112, 119 to 128, 130 à 139, 141, 142, 144, 146, 147, 149 à 151, 154 à 156, 158, 166 et 169.

Comme les membres le savent, ces points sont inscrits à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, à l'exception du point 122, intitulé « Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen de ces points à la présente session?

*Il en est ainsi décidé.*

### Allocution de clôture du Président

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous sommes maintenant arrivés à la fin de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, et le moment est venu pour moi de déclarer close la session. Lorsque nous faisons une rétrospective de l'année écoulée, je suis

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



certain que nous sommes tous submergés et mortifiés par un flot de pensées et d'émotions. Des mots tels que « extraordinaire », « originale » ou « sans précédent » ont été utilisés pour décrire notre session tant et si bien qu'ils sont maintenant devenus des clichés. C'était un profond honneur et un grand privilège pour moi que d'avoir été le Président de l'Assemblée générale au cours de cette année exceptionnelle et riche en événements, marquée par de grandes réalisations pour l'ONU. À cette occasion, qu'il me soit permis de partager avec les membres quelques-unes de mes réflexions.

Notre session s'est ouverte dans un climat de crise provoqué par les actes de terrorisme les plus abominables de l'histoire. Mon mandat de Président devait commencer le 11 septembre 2001, une date à présent gravée dans toutes les mémoires pour une raison bien différente et du fait d'un tout autre événement. Sous des menaces graves à la sécurité même du Siège de l'ONU, j'ai tenu des consultations urgentes avec le Secrétaire général Kofi Annan. Nous avons décidé d'ouvrir l'Assemblée générale le jour suivant, le 12 septembre. Immédiatement après mon accession à la présidence, l'Assemblée générale a adopté sa première résolution de la session, la résolution 56/1, par laquelle elle a condamné énergiquement les attaques terroristes et appelé à une coopération internationale visant à éliminer totalement le terrorisme.

Les trois mois qui ont suivi cette journée ont été la période la plus extraordinaire et astreignante dans les annales de l'Assemblée générale. Il nous a quasiment fallu réorganiser l'ensemble de notre programme de travail. Nous avons consacré une semaine entière de notre débat aux mesures visant à lutter contre le terrorisme, au cours duquel le maire de New York a pour la première fois été invité à prendre la parole à l'ONU. Nous avons également tenu une session de deux jours sur le thème du dialogue entre les civilisations pour promouvoir la compréhension entre les cultures, qui était d'un intérêt particulier dans le contexte de nos préoccupations urgentes face au terrorisme.

Le terrorisme a également dominé le débat général, qui s'est tenu en novembre, deux mois plus tard que de coutume, sur une période de 7 jours seulement mais avec, néanmoins, la participation de 187 délégations, y compris 41 chefs d'État et de gouvernement. Partageant l'avis que le terrorisme

international constitue tant une menace à la paix et à la sécurité internationales qu'un crime contre l'humanité, les États Membres ont souligné le rôle clef de l'ONU dans l'intensification des efforts internationaux pour lutter contre le terrorisme. Nombre d'entre eux ont également fait observer que la lutte contre le terrorisme ne devrait être liée ni à la religion ni à l'appartenance ethnique.

La prise de conscience accrue de la nature et de la menace du terrorisme s'est accompagnée de progrès dans le renforcement du cadre juridique de lutte contre le terrorisme, notamment grâce à la contribution de la Sixième Commission. L'Assemblée a accéléré ses travaux en vue de mener à terme à une date rapprochée l'élaboration d'une convention générale sur le terrorisme international. En même temps, j'ai instamment demandé aux États Membres qui ne l'avaient pas encore fait de devenir en priorité parties aux conventions internationales existantes relatives au terrorisme. J'espère que l'élan imprimé sera maintenu durant la prochaine session afin que les questions en suspens puissent être réglées en vue de l'établissement d'un cadre juridique efficace pour éliminer le terrorisme.

La question de l'Afghanistan a également été une de nos priorités absolues. L'Assemblée générale a pris des mesures en coordination avec le Conseil de sécurité pour rétablir la paix et la sécurité dans cette nation ravagée par la guerre et pour aider à sa reconstruction. Nous nous sommes félicités de la création de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et avons chaleureusement accueilli les efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial pour promouvoir la paix et la sécurité dans le pays. Nous avons répondu rapidement et concrètement au besoin d'accorder au peuple afghan une aide humanitaire massive et un appui dans ses efforts de reconstruction après le conflit.

Faisant ainsi face à de nouveaux défis, nous avons fermement poursuivi le travail important déjà entamé. En tant que la première session de l'Assemblée générale depuis l'historique Assemblée du Millénaire de 2000, nos séances ont enregistré de grandes avancées en donnant suite à la Déclaration du Millénaire. Prenant note avec satisfaction du « plan de campagne » exposé dans le rapport du Secrétaire général (A/56/326), l'Assemblée a recommandé qu'il soit considéré comme un guide utile pour l'application de la Déclaration du Millénaire par le système des

Nations Unies, et a prié le Secrétaire général d'établir un rapport annuel et un rapport quinquennal exhaustif sur les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration.

À cet égard, je demande instamment aux États Membres de maintenir la volonté politique du Sommet du Millénaire et de prendre des mesures globales et équilibrées pour traduire dans la réalité les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. La mise en oeuvre de la Déclaration ne peut être efficace qu'avec la participation et la coopération de tous les acteurs, notamment les États, le système des Nations Unies, les autres organisations internationales et régionales et la société civile.

Sur le front économique, la période a également été éprouvante. Alors que l'attention du monde entier a été largement axée sur la lutte contre le terrorisme et que l'économie mondiale s'est dangereusement rapproché d'une nouvelle récession, nous avons toutefois réussi à faire des progrès dans un certain nombre de domaines importants. En particulier, nous avons avancé dans notre quête de développement. Des événements majeurs ont eu lieu et des actions importantes ont été réalisées dans la mise en oeuvre des objectifs de développement du millénaire. Tout au long de ce processus, l'Assemblée a continué à mettre l'accent, entre autres, sur l'élimination de la pauvreté.

L'élan imprimé par le Sommet du Millénaire a été maintenu grâce aux grandes réunions des Nations Unies consacrées au développement qui se sont tenues à New York et ailleurs, notamment la Conférence internationale sur le financement, en mars; la réunion de l'Assemblée générale consacrée aux technologies de l'information et des communications au service du développement, en juin; et le Sommet mondial pour le développement durable au début du mois. En abordant les questions capitales du fossé numérique, du financement du développement et du développement durable, ces rassemblements historiques ont apporté des contributions cruciales aux efforts de la communauté internationale pour réaliser les objectifs de développement économique et social.

À cet égard, j'ai accordé une priorité particulière à la question du développement de l'Afrique. Le développement africain – un élément commun aux questions touchant aussi bien l'élimination de la pauvreté, le VIH/sida, le développement durable que la prévention du conflit – est devenu un des défis les plus

redoutables de notre temps. C'est dans ce contexte que je me suis rendu en avril dernier dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest : Ghana, Sierra Leone, Gambie et Sénégal. Au cours de ces visites, j'ai réaffirmé le ferme appui du système des Nations Unies aux efforts des pays africains pour promouvoir le développement économique et politique, et j'ai procédé à des échanges de vues avec leurs dirigeants sur les voies et moyens permettant de réaliser nos objectifs communs.

Cette année, alors que l'on procède à l'examen final du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, nous nous sommes félicités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique sur lequel se tiendra la semaine prochaine une séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale. Tirant les enseignements du Nouvel Ordre du jour, nous avons renouvelé notre engagement de promouvoir le développement de l'Afrique sous tous ses aspects. Dans le même ordre d'idées, la décision prise l'année dernière par l'Assemblée de créer le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, doit être considérée comme un grand pas en avant pour faire avancer la cause des pays les moins avancés.

Nos réalisations ont été tout aussi importantes dans le domaine des droits de l'homme et des questions sociales. Reportée à la suite des événements du 11 septembre, la session extraordinaire consacrée aux enfants, qui s'est tenue au mois de mai de cette année, a été une rencontre historique de dirigeants mondiaux qui ont réaffirmé leur engagement d'édifier un monde digne des enfants. Dans un registre tout à fait différent, celui du troisième âge, la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement a produit un Plan d'action qui guidera les efforts que nous entreprendrons pour relever les défis que pose le vieillissement de la population avec ses vastes conséquences socioéconomiques.

La société civile est devenue un partenaire de plus en plus important dans tous ces efforts et autres des Nations Unies. La participation de plusieurs acteurs est maintenant devenue l'usage dans des domaines aussi divers que ceux de la santé et de la vaccination, des droits et du bien-être des enfants et de l'exploitation des possibilités de développement offertes par les technologies de l'information et de la communication. Je voudrais dire ma satisfaction quant

au fait que l'Assemblée reconnaisse de plus en plus les contributions décisives qu'apportent les organisations non gouvernementales et la société civile en général à notre travail dans les domaines économique et social et dans d'autres domaines connexes.

Cela étant, nous avons beaucoup progressé dans la réforme de l'ONU, en procédant à un changement modeste mais important. Grâce à une série de réunions informelles de l'Assemblée, nous avons pu amender le règlement intérieur applicable de l'Assemblée générale pour élire le Président et d'autres responsables trois mois au moins avant le début d'une nouvelle session. Ce changement ne constitue par simplement une modification procédurale; il vise à assurer la continuité et une transition plus efficace entre les présidences successives, de façon à faciliter et à renforcer le rôle du Président de l'Assemblée générale.

Conformément aux nouvelles règles, l'ancien Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, Jan Kavan, a été élu pour me succéder. L'Assemblée a également élu les 21 vice-présidents et les six présidents des grandes commissions pour la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Depuis, j'ai eu de nombreuses consultations avec le Président élu, M. Kavan. Nos deux équipes de cabinet ont également eu de nombreuses consultations avec lui pour traiter de toutes les questions liées à la transition. Il s'est en fait agi du premier processus de transition réel pour la présidence, et il devrait servir de précédent pour les sessions ultérieures de l'Assemblée générale et des autres organes du système des Nations Unies.

Nous avons également discuté de la question de la réforme du Conseil de sécurité par le biais du Groupe de travail à composition non limitée chargé de cette question, qui a tenu quatre sessions entre février et juillet de cette année. Le Groupe de travail qui a maintenant neuf ans, a fait des progrès dans le domaine des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Il n'y a pas eu beaucoup de changement en ce qui concerne la question plus difficile de l'augmentation du nombre des membres du Conseil, en dehors de quelques nouvelles propositions. On s'attend à un débat plus actif au cours de la dixième année d'existence du Groupe de travail.

Au quotidien, je me suis efforcé d'améliorer la façon dont l'Assemblée générale opère. Pour rendre nos séances plus efficaces, surtout lorsqu'il a fallu les

écourter et les réduire en raison des événements imprévus de l'année dernière, j'ai demandé à chacun d'être ponctuel et aussi bref que possible. Ma porte est restée ouverte en permanence, et j'ai rencontré le plus grand nombre de personnes possible. Je me suis également entretenu le plus souvent possible avec le Président du Conseil de sécurité et le Président du Conseil économique et social, ainsi qu'avec les présidents des groupes régionaux.

Alors que nous faisons le point de la cinquante-sixième session, les chiffres attestent de l'importance et de l'ampleur de nos travaux. Nous avons examiné 173 points de l'ordre du jour, tenu 112 séances plénières et adopté 359 résolutions et 107 décisions. Nous avons aussi tenu une session extraordinaire, et il y a eu trois séries de reprise de la session extraordinaire d'urgence, au cours desquelles un total de cinq résolutions et neuf décisions ont été adoptées.

En tant que Président de l'Assemblée générale, je me suis rendu en visite officielle dans 12 pays. Dans l'ordre de mes visites il s'est agi du Ghana, de la Sierra Leone, de la Gambie, du Sénégal, du Timor oriental – à l'occasion de son indépendance, avec le Secrétaire général – du Japon, de l'Italie, du Saint-Siège, de l'Autriche, de la République tchèque, de l'Australie et de Singapour. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier encore une fois les gouvernements de ces États de leur coopération et de leur hospitalité. Je me suis également rendu aux Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne, et j'ai rendu visite aux Casques bleus qui participent à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone.

Toutefois, alors que je passe en revue l'année écoulée, je me dois en toute franchise de dire qu'il y a des tâches qui ne sont pas terminées et auxquelles mes successeurs devront continuer de faire face. Il s'agit, entre autres, des mesures visant à éliminer le terrorisme, de la prévention des conflits, de la réforme du Conseil de sécurité et de la revitalisation de l'Assemblée générale. Pour ce qui est de ce dernier point en particulier, je crois qu'il faudra accorder une attention plus grande aux moyens de renforcer et de structurer le rôle du Président de l'Assemblée générale, pas seulement du point de vue de l'Assemblée mais également du point de vue des réunions des Nations Unies qui se tiennent hors Siège. Nous devons aussi tenir compte des points de vue de certains États Membres qui soutiennent que la vague récente de méga-conférences tenues en dehors du cadre des

organes de l'ONU proprement dits pourrait finir par marginaliser ceux-ci et aller à l'encontre de notre objectif, qui est de renforcer et de revitaliser le rôle des principaux organes de l'Organisation.

Le monde d'aujourd'hui est assurément très différent du monde qui a donné naissance à l'ONU il y a 57 ans, à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Il y a eu de nombreux changements, dont je mentionnerai trois qui ont un lien direct avec l'avenir de notre organisation mondiale.

Tout d'abord, il y a de plus en plus d'acteurs dans les relations internationales. Le nombre d'États Membres de l'ONU est passé de 51 en 1945 à 189 aujourd'hui. Ce nombre continue encore d'augmenter, et bientôt nous accueillerons deux nouveaux Membres : la Suisse et le Timor oriental. En outre, si l'on compare la composition actuelle de l'ONU avec le premier groupe de 51 États, les membres actuels de l'ONU constituent un éventail bien plus vaste du point de vue du contexte politique, économique, social et culturel qui est le leur. La dynamique de l'organisation mondiale a considérablement changé de ce fait. En même temps, les acteurs non-étatiques, tels que les organisations internationales, régionales et les organisations non gouvernementales sont aussi devenus des protagonistes importants.

Deuxièmement, le monde n'est plus divisé au plan idéologique par la guerre froide, qui avait dominé les relations internationales pendant la seconde moitié du XXe siècle. Dans l'après-guerre froide, l'ONU en est venue à jouer un rôle plus grand dans le rétablissement et le maintien de la paix. Les opérations de maintien de la paix de l'ONU qui avaient autrefois été lancées pour combler le fossé existant entre l'idée de sécurité collective et la réalité qui était la non-application des dispositions de la Charte, ont évolué pour devenir un moyen très efficace de faire progresser la paix dans le monde. Par ailleurs, notre organisme mondial s'est vu insuffler une nouvelle dynamique pour rassembler la communauté des nations et faire en sorte qu'elle recherche des valeurs universelles et des normes partagées, réunies sous la désignation très large de démocratie et d'économie de marché.

Troisièmement, la mondialisation affecte à présent tous les aspects de la vie internationale, et ceci a des incidences profondes sur l'activité de l'ONU. Alors que les États deviennent de plus en plus interdépendants et que les problèmes sortent de plus en

plus des frontières pour devenir de plus en plus mondiaux, les questions dont est saisie l'ONU continuent d'augmenter et de se diversifier. Nous nous trouvons ainsi aux prises tant avec les aspects positifs que négatifs de la mondialisation.

Tout en améliorant le bien-être de l'humanité en général, la mondialisation élargit aussi le fossé entre les nantis et les démunis au sein des pays et entre les pays. Comblé le fossé et rendre profitable la mondialisation pour tous est un défi important que l'ONU se doit de relever.

Le futur de l'ONU dépend de la façon dont le monde en tant qu'entité s'adapte et s'amende pour répondre aux nouveaux problèmes de ce monde en mutation.

Au cours des dernières semaines de nos travaux, lors de notre session de décembre dernier, nous avons tous été enchantés et encouragés de voir le prix Nobel de la paix être décerné conjointement à l'ONU et au Secrétaire général, M. Kofi Annan. Un certain nombre d'organismes des Nations Unies avaient reçu le prix auparavant, mais c'était la première fois qu'il était ainsi rendu hommage à l'ONU dans son ensemble. Comme je l'ai déclaré à l'époque, ce prix devrait être considéré tant comme la reconnaissance des réalisations accomplies que comme une impulsion à faire progresser nos objectifs avec une énergie et un dévouement renouvelés. Il symbolise l'attente des peuples du monde de voir l'ONU être à la hauteur des nouveaux problèmes que doit affronter l'humanité.

Nous ne devrions être complaisants ni à l'égard des réalisations de l'ONU ni à l'égard de son rôle futur. Certainement, l'Organisation a ses défauts. Les initiatives de l'ONU n'ont pas toujours été couronnées de succès, et ses succès n'ont pas toujours été durables. La critique de l'ONU, juste ou non, est un thème récurrent du débat politique depuis 1945. Certaines des critiques les plus constructives ont servi de base utile à la recherche de moyens permettant d'améliorer le travail de l'Organisation.

À plus long terme, nous devons nous demander comment nous envisageons le développement de la seule organisation mondiale dans les décennies à venir. Va-t-elle se développer pour former une sorte de gouvernement mondial ou restera-t-elle une enceinte pour les États-nation? Les réponses ne sont pas aisées, et elles dépendront de questions philosophiques

fondamentales sur la nature de l'histoire, des sociétés humaines et des États-nation.

En tout cas, l'optimiste que je suis pense que nous devons commencer à explorer ces questions en plaçant un plus grand espoir dans l'ONU. Si nous recherchons une plus grande sécurité et un plus grand bien-être pour l'humanité en général, il faut une plus grande prévisibilité et un état de droit mieux assuré dans la vie internationale. Dans cet univers où s'opère une mondialisation rapide, des acteurs plus nombreux et plus divers interagissent constamment. Nous devons rendre ces interactions plutôt pacifiques que violentes, plutôt coopératives que conflictuelles, plutôt productives qu'inefficaces. Et au centre de tous ces efforts, nous avons besoin que l'ONU, la seule institution universelle, fasse plutôt plus que moins.

À présent, je pense qu'il est temps pour moi d'exprimer ma plus profonde reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé et soutenu dans l'exercice de mes fonctions.

Tout d'abord, ma sincère reconnaissance va à tous les représentants des États Membres, pour leur participation active à toutes les séances et pour leurs conseils pour la direction des activités de l'Assemblée générale. Je tiens aussi à remercier les vice-présidents, qui m'ont aimablement remplacé en de nombreuses occasions, et les présidents, vice-présidents et rapporteurs des grandes commissions, qui ont accompli un excellent travail malgré les nombreuses difficultés inhérentes à des circonstances inhabituelles. Je voudrais aussi remercier les vice-présidents du Groupe de travail à composition non limitée chargé de la réforme du Conseil de sécurité, et tous les diplomates qui ont travaillé avec moi en qualité de facilitateur sur plusieurs questions importantes, notamment la revitalisation de l'Assemblée générale et la prévention des conflits.

Ma reconnaissance sincère va au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses précieux soutien et conseils. Le Secrétaire général adjoint, M. Chen Jian,

et son équipe dévouée du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférences, dont le nom sera changé en Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, ainsi que ma propre équipe m'ont constamment apporté une assistance professionnelle et de haut niveau. Je les en remercie. Je leur suis immensément reconnaissant, ainsi qu'à tous les membres du Secrétariat, notamment les agents de sécurité et les interprètes. Enfin, et non des moindres, je remercie le Gouvernement et le peuple de mon pays d'origine, la République de Corée. Que ce soit en qualité de Ministre des affaires étrangères ou en qualité d'ex-Ministre, j'ai toujours bénéficié de leur soutien indéfectible pour le succès de cette présidence. Il n'est pas besoin d'ajouter que nombreuses sont les personnes qui ne sont pas mentionnées ici, et auxquelles je suis tout aussi redevable.

Pour terminer, je voudrais aussi présenter mes meilleurs vœux à mon successeur, le Président Jan Kavan. Je suis convaincu que sous sa direction compétente, la cinquante-septième session de l'Assemblée générale sera des plus fructueuses.

## **Point 2 de l'ordre du jour (suite)**

### **Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation**

**Le Président (parle en anglais) :** Nous arrivons maintenant à la fin de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.*

### **Clôture de la cinquante-sixième session**

**Le Président (parle en anglais) :** Je déclare close la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

*La séance est levée à 15 h 50.*